

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 /05/2020***

Le conseil municipal s'est réuni le lundi **04/05 /2020 à 19h30**, salle de conseil, sous la présidence de F.JACQUARD.

**Présents** : Patrick COLAS, Dominique CHAUDAT, Guillaume GEFFROY, Bernard LONJARRET, Damien GUILLEMIN, Pascaline BOURGEOIS, Maryline VANTARD, Viviane GEOFFROY

Excusé ayant donné pouvoir : Romain JALLEY à Dominique CHAUDAT

Absent excusé : Robert CRETIN

Secrétaire de séance : Patrick COLAS                      Convocation du 25/10/2018

Absent avec pouvoir: G. Geffroy

Secrétaire de séance :

### **Le conseil :**

Approuve le compte rendu de la réunion précédente du 10/03/2020

**Budget Primitif 2020:** La date butoir du vote du budget 2020 est reportée au 31/07/2020, mais les investissements en cours doivent être validés rapidement, pour être réalisés dans les meilleures conditions. L'état 1259 des produits fiscaux est accepté sans modifications pour établir le Budget 2020, les taux des taxes sont inchangés.

Mme Le Maire rappelle à son assemblée que par délibération du 19/02/2020, le Conseil Municipal a validé l'achat de la propriété Lambey pour 145 000€. Le compromis est signé, le recours à l'emprunt à hauteur de 150 000 €, est proposé en recettes d'investissement. Les propositions reçues ne peuvent être validées car le budget 2020 n'a pas encore été voté en raison des mesures sanitaires en vigueur depuis le 17/03/2020.

Mme Le Maire informe son assemblée que les dépenses d'investissement 2020 ne peuvent excéder les sommes dépensées en 2019, d'où la nécessité de voter le budget 2020 rapidement pour valider les offres de prêt, vu la qualité de celles-ci (taux de 0.66 % sans frais de dossier). La banque ne peut maintenir le taux de l'emprunt deux mois de plus, car les taux varient chaque semaine à la hausse. Afin de valider cette proposition de prêt avant le 16/05/2020, fin de validité de l'offre, les membres de l'ancien Conseil, encore en place, peuvent voter le budget 2020. Le Conseil accepte la proposition de prêt de 139 000 € au taux de 0.66 %, sans frais de dossier et charge Mme le Maire de signer les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil Municipal **vote** le budget primitif 2020 qui s'équilibre comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement : 361 865 €

Recettes et dépenses d'investissement : 277 438 €

**Le budget du lotissement sera voté après l'installation du conseil.**

**Le budget du CCAS a été voté le**

**Les subventions : ADMR : 50 €, Souvenir Français : 50 €, FABLAB : 50 € pour le don de visières, CCAS : 1 000 €, œuvres diverses : 150 €**

**Questions diverses :**

**Ecole :** Le SIVOS s'est prononcé pour une ré-ouverture des écoles le 25/05/2020, les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas jugées suffisantes pour le 11/05/2020.

**Cérémonie du 08/05 :** dépôt de gerbe à 11h, les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits, donc sans la participation habituelle de la population ni de vin d'honneur.

Rando du CCAS prévue le 01/05 a été annulée en raison du confinement